



Commission  
d'accès à l'information  
du Québec

**Québec**

Bureau 2.36  
525, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5S9  
Téléphone: 418 528-7741  
Télécopieur: 418 529-3102

**Montréal**

Bureau 18.200  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1W7  
Téléphone: 514 873-4196  
Télécopieur: 514 844-6170

Sans frais: 1 888 528-7741 cai.communications@cai.gouv.qc.ca www.cai.gouv.qc.ca

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Québec, le 27 octobre 2021

Madame [REDACTED]  
[REDACTED]

Objet : Votre demande d'accès  
N/Réf. : 21220023

---

Madame,

Nous accusons réception et donnons suite à votre demande faite par courriel le 22 octobre dernier, afin d'obtenir une copie du document suivant :

« Les règles d'utilisation de la vidéosurveillance avec enregistrement dans les lieux publics par les organismes publics. ».

Vous trouverez ce document dans les publications et documentation de la Commission sous l'onglet «Guides» disponible à l'adresse suivante : <https://www.cai.gouv.qc.ca/publications-et-documentation/depliants-guides-et-fiches-dinformation/>.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels<sup>1</sup>, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

---

<sup>1</sup> RLRQ., c. A-2.1, la Loi sur l'accès

« Original signé »

Rémi Bédard  
Directeur de l'administration  
Responsable de l'accès aux documents et de  
la protection des renseignements personnels

p.j. Avis de recours